

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.-

N° 2357 /A-I.

Objet :
Enfant Feza Tabu.-

Astrida, le 19 septembre 1951.-

Monsieur le Commissaire de Police,

Comme suite à votre lettre n° 492/Just.Tut.
du I/6/5I, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Ambert
Pupu Nazandu et Thérèse Tabu sont inconnus à la Cité In-
digène d'Astrida.-

Je vous renvoie la carte médicale.-

Le Commissaire de Police,
CH.LEES,

Monsieur le Commissaire
de Police,
à

K I N D U.-

ASTRIDA



1913